

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les personnes travaillant avec des malades ou en formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Notre méthode pédagogique est une méthode interactive sollicitant la participation maximale des participants à la formation et fait appel à leur expérience et leur vécu. Les moyens pédagogiques font alterner repérages théoriques et/ou méthodologiques, analyse de l'expérience, étude de cas, travaux de groupe et permettent ainsi une réflexion à la fois personnelle et collective avec les réalités professionnelles.

OBJECTIFS

- situer les problèmes collectifs concrets
- reprendre des techniques de psychothérapie collective
- Appréhender les différents concepts de base (transfert multi-référentiel,...).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Docteur Michel LECARPENTIER et l'Association Culturelle de la Clinique de la Borde.

ORGANISATION DU STAGE

Date : du 15 au 19 mai 2017

Horaire : 9h-13h et 14h-17h (35h)

Lieu : Clinique de la Borde

120, route de Tour en Sologne

41700 Cour Cheverny

Tél : 02 54 79 77 70

E-mail : assoc.culturelle@cliniquedelaborde.com

Coût : 800 euros TTC incluant 5 repas de midi

Le repas du jeudi soir est offert par l'Association Culturelle sous réserve de s'y inscrire dès le début du stage.

L'hébergement et les frais de déplacements ne sont pas compris.

HÉBERGEMENT

Office du tourisme de Blois

02 54 57 00 41

www.tourismeloir-et-cher.com

Quelques adresses :

La Bonneheure, Bracieux

02 54 46 41 57

Ethic Etapes, Blois

02 54 52 37 00

Hôtel du Château, Tour en Sologne

02 54 46 50 20

Anne et Bertrand Château, Cour Cheverny

02 54 79 98 26 ou 06 72 52 49 67

DE PARIS PAR LE TRAIN

L'accès le plus commode au départ de Paris est le train : à la gare d'Austerlitz, prendre direction Tours et descendre à Blois puis :

Soit un **taxi** pour vous rendre à la clinique (≈ 25€)

Soit la « **chauffe** » (navette entre la gare de Blois - la clinique)

Inscrivez-vous une semaine avant le stage en téléphonant au 02 54 79 77 77 et en demandant le poste 7743.

Attention : le chauffeur n'est pas autorisé à emmener les personnes sur un autre trajet.

EN VOITURE

La Clinique est située à 15 km au sud de Blois : direction Vierzon, Romorantin-Lanthenay

Traverser la forêt de Russy.

À 5.5km, au lieu-dit « Clénord », prendre à gauche, après le pont, direction : Tour en Sologne.

La Clinique est située à 3km après ce croisement et est annoncée par un « H » sur votre droite.

ASSOCIATION CULTURELLE

de La Borde

120 route de Tour en Sologne

41700 COUR CHEVERNY

Espace, transfert et club thérapeutique du 15 au 19 mai 2017 Clinique de La Borde



**Le stage est élaboré par l'Association Culturelle
de la Clinique de la Borde**

N° Formateur : 24 41 00091 41

en partenariat avec les Ceméa

Habilitation DPC Ceméa : 5089

Adresse mail:

assoc.culturelle@cliniquedelaborde.com

Adresse du site:

www.associationculturelledelaborde.org

fax: 02 54 79 77 96

ESPACE ET TRANSFERT

Club et liberté de circulation

Pour Jean Oury : « *L'abord de la personne psychotique commence par l'espace. Il s'agit qu'il y ait des lieux, des espaces où l'on puisse se reconnaître, où il puisse y avoir du Dire. Ce n'est que secondairement qu'il y aura accès à la temporalité. [...] Espace transitionnel, jachère, espace du Dire, sont des modalités d'espace du transfert comme "tenant lieu" de continuité.* »

On considère généralement que le transfert ne peut être établi avec le malade psychotique : "le transfert n'existe pas chez le psychotique !" La position éthique des professionnels et psychiatres travaillant dans le champ de la Psychothérapie Institutionnelle est d'affirmer le contraire, non seulement le transfert existe dans la psychose mais il se manifeste si massivement que ce concept demande quant à lui un remaniement théorique particulier.

Le schizophrène présente une personnalité fermée et en même temps non délimitée. Notre travail collectif est de créer ce qu'on appelle (en reprenant la terminologie de Gisela Pankow) des "greffes de transfert" au niveau de l'espace. À partir de ces "greffes de transfert", Jean Oury introduira la notion de "greffes d'ouvert".

La dissociation schizophrénique ne permet pas l'établissement d'un transfert sur une seule personne, car à l'image de cet éclatement, le transfert du schizophrène se manifestera envers différentes personnes et même différents lieux. Jean Oury parlera de "transfert dissocié".

Que ceci implique-t-il d'instituer au niveau de notre travail concret ?

Durant cette semaine de stage, nous proposons de présenter les différents outils et concepts sur lesquels s'appuie la Psychothérapie Institutionnelle, les techniques destinées à travailler et à modifier l'ambiance. Le travail sur l'ambiance d'un établissement psychiatrique nécessite la prise en compte du registre "pathique", ce qui ne se voit pas, ce qui compte dans les rencontres, l'accueil de l'insolite qui permet que ces rencontres aient lieu.

Ce sont là des principes de base, comme *la liberté de circulation* qui nécessite une hétérogénéité des espaces et le respect de la singularité des personnes.

Pouvoir passer d'un lieu à un autre, repose sur cette distinctivité: que ces lieux soient différents ainsi que les acteurs évoluant dans l'établissement.

Tout ceci s'articulant avec le Club, structure organisée pour déjouer l'opposition statutaire patient/soignant, support concret d'échanges avec les autres à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital, support transférentiel, respectant les capacités de tout un chacun à travers des responsabilisations afin d'organiser la vie quotidienne.

L'accueil des malades, la libre circulation, les "constellations", l'ambiance, le club thérapeutique, la vie quotidienne, autant d'outils permettant qu'un transfert puisse s'établir chez le patient psychotique sans oublier qu'il ne peut être opérant que si une interprétation du transfert peut avoir lieu : "*Il s'est passé quelque chose" qui fait "qu'après ce ne sera jamais plus pareil"*.

"*L'accès fondamental à la psychose s'inscrit dans des structures spatiales*", soulignait le psychiatre japonais Kato.

Bulletin d'inscription Stage du 15 au 19 mai 2017 association culturelle de La Borde

Nom : _____

Prénom : _____

Etablissement : _____

Fonction : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse mail: _____

Tél : _____

Signature :

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné, _____

Agissant en qualité de _____

m'engage à prendre en charge les frais de cette inscription.

A _____ le _____

Signature et Cachet

A renvoyer avant le 21 avril 2017
(Par courrier postal, par fax ou par mail)